

Journée technique le 14 juin 2018 à Avoine (37), Gestion des espèces exotiques envahissantes en milieu urbain

Sortie de terrain

La sortie de terrain se déroulera sur la commune d'Avoine. Elle comprendra la visite de 3 sites qui permettront de présenter plusieurs espèces exotiques envahissantes ayant des enjeux différents pour la commune.

1^{er} site : le Parc de la médiathèque.

Vaste parc urbain dans le bourg d'Avoine, cet espace à vocation paysagère fait l'objet de nombreuses plantations et aménagements. La problématique « Espèces exotiques envahissantes » se pose sous plusieurs aspects :

- **Le Buddleia (*Buddleja davidii*)** ou arbre à papillons : la ville s'est donnée comme objectif de retirer tous les pieds présents sur les espaces paysagers de la commune. Le Buddleia se propage rapidement, en particulier le long des voies de communication, par la production de graines et il est parfois difficile à contrôler. Il concurrence la flore locale en attirant les insectes pollinisateurs sur ses fleurs particulièrement nectarifères et malgré son nom, il n'est la plante hôte d'aucun papillon. De plus, il perd de sa qualité esthétique, raison première de son implantation, au fil des années, ce qui tend à éviter son utilisation dans les espaces paysagers urbains.
- **la Canne de Provence (*Arundo donax*)** : une station de quelques mètres carrés est établie sur une pelouse très entretenue du Parc. Le foyer est contenu par une tonte régulière autour de la tâche pour éviter son étalement.
- **Le Mahonia faux-houx (*Berberis aquifolium*)** : plusieurs pieds sont présents sur les espaces verts de la ville. Cet arbuste produit de nombreuses graines, qui sont notamment disséminées par les oiseaux après ingestion. Sa prolifération est en particulier contrôlée dans les massifs fleuris.
- **l'Erable negundo (*Acer negundo*)** : il est apparu spontanément sur les rives du ruisseau du Parc et est arraché régulièrement. Une origine possible de ces nouveaux individus pourrait être les quelques individus plantés qui ornent le parking du stade.
- **l'Écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*)** a colonisé le ruisseau du Parc. L'origine de sa présence sur ce secteur est inconnue (introduction volontaire, colonisation « naturelle » ?). Elle fait l'objet de piégeage par nasse chaque année.

D'autres espèces posent ponctuellement problème sur cet espace, notamment des espèces exotiques d'ornement (la Verveine de Buenos-Aires par exemple). Les services techniques de la ville recensent ces espèces exotiques afin de ne plus les utiliser à l'avenir.

2^{ème} site : la rue Perdue

La **Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*)** s'est implantée sur cette rue entre l'enrobé de la chaussée et le pied de mur d'une habitation. Les repousses sont très régulièrement fauchées. De plus, la surface apparente des rhizomes et la zone d'insertion des tiges sont brûlées vigoureusement au chalumeau. La plante est encore présente mais se révèle de plus en plus chétive d'année en année. En outre, elle est

Avec le soutien de :



Établissement public à mission
chargé du développement durable



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le Fonds
européen de développement régional



Organisée en partenariat avec :



récemment parvenue à atteindre un parterre fleuri adjacent où elle peut se développer dans de meilleures conditions.

3^{ème} site : le Parc du Château

L'*Ailante glanduleux (Ailanthus altissima)* y était présent via 3 individus âgés, qui ont été coupés et dont la souche du pied mère a été broyée. Les rejets de la souche ont fait l'objet d'arrachage manuel les premières années. Des fauches répétées à la tondeuse suffisent désormais pour entretenir ce secteur.

